



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES
PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

N° Spécial

31 Janvier 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DCPAT du 31 Janvier 2020

SOMMAIRE

Avis	Date	DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL	Page
N° 2020-07	23.01.2020	Avis d'Arrêté préfectoral imposant à la société Sinergie de respecter les conditions d'exploitation de l'arrêté ministériel du 3 août 2018 relatif aux installations classées sous le régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2910 qu'elle exploite à Courbevoie 32, rue Baudin.	3

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI
TERRITORIAL

Avis d'arrêté préfectoral n° 2020-07 du 23 janvier 2020 imposant à la société Seinerie de respecter les conditions d'exploitation de l'arrêté ministériel du 3 août 2018 relatif aux installations classées sous le régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2910 qu'elle exploite à Courbevoie 32, rue Baudin.

Par arrêté DCPAT n°2020-07 du 23 janvier 2020, le préfet des Hauts-de-Seine a imposé à la société Seinerie de respecter les conditions d'exploitation de l'arrêté ministériel du 3 août 2018 relatif aux installations classées sous le régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2910 qu'elle exploite à Courbevoie 32, rue Baudin.

L'original de l'arrêté peut-être consulté à la préfecture des Hauts de Seine – Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – Bureau de l'Environnement, des Installations Classées et des Enquêtes Publiques.

Copie dudit arrêté sera déposée aux archives de la mairie de Courbevoie, où tout intéressé pourra en prendre connaissance.

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet:

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet: <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>